



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2022-061**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 6 septembre 2022**

Date de convocation : 01/09/2022

Date d'affichage 01/09/2022

---

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 12

Procurations : 3

L'an deux mil vingt-deux le mardi 6 septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 21h37), Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 20h59).

**Étaient absents excusés** : Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame GUILLERME-CAOUS, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN, Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER jusqu'à son arrivée à 21h37.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

**DM 2022-002 Travaux voirie**

**Présentation de la décision**

Des travaux de voirie ont été budgétés pour un montant de 50 000 € TTC.

Compte tenu de l'augmentation des bitumes, le devis a été réactualisé et font par conséquent l'objet de dépenses imprévues, et doivent ainsi être reprises sur la ligne prévue à cet effet :

**COMMUNE  
SECTION INVESTISSEMENTS**

|                     |                           |                   |              |
|---------------------|---------------------------|-------------------|--------------|
| <b>020</b>          | <b>Dépenses imprévues</b> |                   | - 8 044,45 € |
| <b>Chapitre 036</b> | <b>Compte 2151</b>        | Réseaux de voirie | + 8 044,45 € |

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose d'intégrer cette DM au budget.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 12 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 6 septembre 2022  
Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.